## Louise BRUIT ZAIDMAN, Lois et normes religieuses dans les Lois de Platon

**Résumé**: Les normes religieuses font partie intégrante du projet politique et institutionnel des *Lois*. Le projet de fondation d'une cité nouvelle fournit l'occasion d'une réflexion d'ensemble dans laquelle le religieux est intimement lié au politique. Il s'agit, à travers l'éducation et l'établissement d'un mode de vie conforme au projet divin, d'assurer l'avènement d'un homme de bien pieux et juste (*hosios kai dikaios*), pratiquant la vertu qui, seule, peut assurer le bonheur. La cohérence visée par le projet entraîne la nécessité d'un système pénal qui, au plan religieux, aura pour fonction de combattre l'impiété et l'athéisme. Inspirée des lois des cités « réelles » qu'elles prolongent ou corrigent cette construction est aussi l'écho de réflexions sur des sujets abordés dès les premiers dialogues et qui trouvent ici une forme aboutie.

**Abstract**: Religious norms (*nomoi* and *nomima*) are an integral part of the political and institutional project of Plato's *Laws*. The founding of a new city provides an opportunity to consider a comprehensive plan, in which religion and politics are intimately linked. Education and adherence to a way of life according to god's will ensures that a man will be pious and fair (*hosios kai dikaios*), and that he will be virtuous and consequently destined for happiness. In line with its goal of coherence, the project will necessarily include a penal system, which will combat impiety and atheism. In this construction, the laws of actual cities may be used or adjusted by Plato. One may find, too, reflections on questions addressed in Plato's first Dialogues, which are successfully resolved here.